



Groupe de négociation de l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI)

Groupe d'experts No.3 sur des "thèmes spéciaux"

COMPTE RENDU SUCCINCT

Réunion des 17-19 juin 1996

GROUPE D'EXPERTS N° 3 SUR LES "THÈMES SPÉCIAUX"

COMPTE RENDU SUCCINCT

17-19 juin 1996

1. Adoption de l'ordre du jour

En adoptant l'ordre du jour [DAFFE/MAI/EG3/A(96)2], le Groupe d'experts décide également d'examiner la Note du Président sur le Personnel clé [DAFFE/MAI/EG3(96)1/REV1] rédigée à partir des discussions du Groupe lors de sa première réunion du 28-30 mai 1996.

2. Approbation du compte rendu succinct de la réunion du 28-30 mai 1996

Le Groupe d'experts approuve le compte rendu succinct [DAFFE/MAI/EG3/M(96)1].

3-5. Privatisation, Monopoles/entreprises d'Etat et Pratiques des sociétés

Le Groupe d'experts :

- examine successivement les Notes du Président sur la privatisation [DAFFE/MAI/EG3(96)4], les monopoles [DAFFE/MAI/EG3(96)5] et les pratiques des sociétés [DAFFE/MAI/EG3(96)6] ;
- Prend note des commentaires des Délégations sur ces trois documents.
- Prend note de l'intention du Président de diffuser, dès que possible après la réunion, une première version révisée de chacune des Notes sur lesquelles les experts sont invités à formuler des commentaires par écrit. Des versions plus définitives de ces Notes seront ensuite soumises au Groupe pour examen à sa réunion de septembre 1996.
- Prend note également de l'intention du Président de diffuser une note d'information consacrée aux débats du Groupe sur les incitations à l'investissement présentant un résumé des disciplines internationales et des récents travaux analytiques réalisés dans ce domaine.

6. Travaux futurs et autres questions

- a) Le Groupe d'experts examine la Note du Président sur le Personnel clé [DAFFE/MAI(96)1/REV1] et décide d'étudier une Note à caractère plus définitif sur cette question à sa réunion de septembre 1996. Il prend note de l'intention du Président de demander aux experts de formuler bien avant cette réunion des commentaires par écrit sur la version préliminaire de cette Note.
- b) A sa réunion du 9-11 (matin) septembre 1996, le Groupe d'experts devra donner une forme finale à ses propositions (et notamment, le cas échéant, à celles concernant les textes) sur les six thèmes spéciaux noncés dans son mandat (Personnel clé, Obligations de résultat, Incitations, privatisation, monopoles/entreprises d'Etat et pratiques des sociétés). Ces propositions seront soumises au Groupe de négociation pour examen à sa réunion du 11 (après-midi)- 13 septembre 1996.